

PROCES VERBAL DU 1er CONSEIL D'ECOLE du Vendredi 4 novembre 2016

REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/ GERMIGNY-DES-PRES.

Personnes présentes

M. Laval et Mme Valési Fanon, Directeurs des deux écoles
M. Rolland, adjoint au Maire de St Martin, Mme Parmentier, adjointe au Maire de St Martin d'Abbat,
Mme Bichon et MM. Peloille, Barnoux, conseillers municipaux à St Martin D'Abbat,
M. Thuillier, Maire de Germigny des Prés,
Mme Louvet, Présidente du S.I.R.I.S, Mme Perronet, membre du S.I.R.I.S et élue à Germigny des Prés,
Mmes Aufort, Faisant,,Knopp, Lecoecur, Dupuis, Février, Bonneau, Rigaud, Delannoy, Boyer, M. Guérin enseignants,
Mmes Guillaume, Carré,Imbert, Grangier, Druaux, Bisson, Biava, De Magalhaes, Gazeau, MM. Prian Benoît et Julien,
parents d'élèves élus,
Mmes Camard, Rivera , A.T.S.E.M,
Mme Kral, personnel du SIRIS,
M; Bourdelat, chef de cuisine,
Mme Quettier, D.D.E.N.

Président de séance : M. Laval

Secrétaire de séance : Mme Lecoecur

Personnes excusées

M. Junca, Inspecteur de l'Education Nationale
M. Turpin, Maire de Saint-Martin d'Abbat, Mme Girard, adjointe au Maire
Mmes Darras et Cherrier, enseignantes
Mme Chouchaoui, parent d'élève élue

Ouverture de séance : 18 h 35

1)Approbation du Procès Verbal du dernier Conseil d'Ecole

Le procès verbal circule afin que chacun appose son nom et sa signature.

2)Le règlement intérieur du Conseil d'Ecole est approuvé

3)Règlement intérieur de l'école

Il est issu du règlement intérieur type départemental. Il reste inchangé depuis quelques années. A partir de cette année, le règlement intérieur ainsi que le procès verbal seront consultables sur le site du SIRIS.

4)Rentrée 2016 : effectifs, structure pédagogique et mouvements des enseignants

SMA Mme Dupuis en PS /MS : 18 / 10 28
Mme Faisant en PS/MS : 18 / 10 28
Mme Lecoecur en MS/GS :6 / 21
Mme Knopp en MS/GS :5 / 21
Mme Février en CP/CE1 : 14 / 8 22
Mme Bonneau en CE2 : 26
Mme Darras en CE2 /CM1: 11 / 12 23
M. Laval et M. Guérin en CM1 : 25
Mme Boyer et Mme Cherrier en CM2 : 22
Mme Rigaud et Mme Aufort en CM2 : 22

Total de 249 élèves

GDP

Mme Delannoy en CP : 23
Mme Valési en CE1 : 24

Total de 47 élèves

Total pour le regroupement : 296 élèves

L'équipe se compose également de 4 ATSEM (Mmes Camard, Orcin, Rivera et Turpin remplacée par Mme Foltier), et d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire), Mme Lanson, qui intervient auprès d'élèves particuliers.

Depuis la rentrée, Mme Valesi dispose d'une journée de décharge par mois. Ce jour-là, la classe est assurée par Mme Boyer.

5) Dates importantes

- 9 décembre 2016 : Goûter de Noël de ST Martin d'Abbat
- 13 décembre 2016 : Goûter de Noël de Germigny des prés
- 10 mars 2017 : Salon du livre à l'école de St Martin d'Abbat
- 7 avril 2017 : carnaval en interne dans les deux écoles
- 10 juin 2017 : Fête des deux écoles à l'école de St Martin d'Abbat

6) Projets divers

Cour des maternelles : Il est envisagé d'aménager la cour des maternelles. L'équipe souhaite remplacer la cabane qui n'est plus en état, faire le tracé au sol d'une route et d'une marelle, ainsi que l'achat de quelques véhicules et de pelles et de seaux. Des devis ont été faits et s'élèvent à 1837,44 € pour la cabane, 689 € pour les véhicules, 100,26 € pour les seaux et les pelles, ainsi que de la peinture pour les tracés. Ce projet sera financé par le SIRIS, la mairie, l'association de parents d'élèves et l'école.

Classe de découverte : Le budget dépensé, pour l'année scolaire écoulée, était de 6440 €. Cette année, seul M. Laval pense partir. Il attend de voir le montant attribué pour chaque élève par le conseil général. Cette année, la contribution était de 65 € par élève.

7) Bilan comptable des coopératives scolaires et de l'U.S.E.P

Bilan de la coopérative de St Martin d'Abbat : Total des recettes : 17860 €
Total des dépenses : 19206,10 €, soit un déficit de 1342,42 €
On observe une baisse des recettes relatives aux photos et à la tombola.
Bilan de la coopérative de Germigny des Prés : Total des recettes : 2603,66 €
Total des dépenses : 3283,21 €, soit un déficit de 599, 55 €
Bilan de l'USEP : Total des recettes : 1567 €
Total des dépenses : 2198,50 €, soit un déficit de 631,50 €

L'équipe enseignante a décidé de diminuer la participation de l'association pour acheter du matériel en 2015 / 2016. Cette année, la cotisation a augmenté d'un euro, ce qui nous permet d'absorber une partie du déficit.

8) Programmation des activités U.S.E.P

- 9 ou 10 mars 2017 : 7 épreuves à Châteauneuf pour les élèves de GS, CP et CE1
- 22 mars 2017 : Cross de secteur à Dampierre en Burly
- 5 avril 2017 : Cross départemental de Châteauneuf sur Loire
- 15 juin 2017 : Usépiades Cycle 3
- juin 2017 : Usépiades Cycle 2 et Cycle 1 en interne dans l'école (dates à définir).

9) Résultats des élections des parents d'élèves

Taux de participation en légère hausse dans les 2 écoles avec une participation toujours nettement plus importante à Germigny.

10) Exercice d'évacuation : incendie et PPMS intrusion

L'exercice incendie s'est bien déroulé. Les plans d'évacuation des classes seront peut-être à revoir avec le chef des pompiers.

L'exercice PPMS intrusion, quant à lui, est à refaire. Nous avons opté pour des cornes de brume pour alerter les collègues. Ceci n'a pas été validé par le gendarme. Il souhaite que nous refassions cet exercice, en trouvant un autre moyen d'alerte, plus discret. Le confinement de tous les élèves de l'école dans une même salle est à proscrire, il conviendrait mieux de fuir en fonction de la situation. Si cela est impossible, demander à chaque enseignant de garder ses élèves dans sa classe, dans le plus grand calme et en fermant les portes des classes à clé.

L'équipe enseignante propose à la commune un système d'alerte lumineux, silencieux, dans chaque classe. L'achat de visiophones est envisagé par la commune.

Un nouvel exercice sera réalisé en janvier à St Martin d'Abbat.

A Germigny des Prés, un exercice d'incendie a été effectué, un autre est prévu en novembre avec les pompiers. Un exercice PPMS intrusion sans les gendarmes sera effectué.

Les membres du personnel devraient également être informés et intégrés à ces exercices.

11) Questions des parents d'élèves

1- Bilan de l'année passée : un compte-rendu a été distribué à chaque famille dans les cahiers de liaison.

2- Ouverture de la garderie jusqu'à 18h45 ?

Les parents d'élèves demandent s'il serait possible de prolonger les horaires de la garderie jusqu'à 18h45. Les membres du SIRIS ne sont pas favorables à cette prolongation, pour des problèmes d'organisation de l'emploi du temps du personnel. Il est évident qu'il est difficile pour certaines familles de pouvoir être à l'école pour 18h30, cependant, l'amplitude horaire de la journée d'école de certains élèves est déjà très grande.

3- Serait-il possible de séparer les élèves de maternelle et de l'élémentaire pour le temps de garderie ?

Mme Louvet soulève le problème de l'espace et du nombre du personnel qui devrait être augmenté si on fait deux groupes d'enfants. Le problème semble insoluble pour l'instant.

4- Pourquoi l'étude surveillée ne se fait-elle pas cette année ?

Actuellement, la personne qui assurait l'étude est au portail. La sécurité est privilégiée.

5- Quelles étaient les revendications des personnels pour le mouvement de grève du 13 octobre 2016 ?

Mme Louvet lit les motifs de la grève qui était un mouvement national.

6- Y a-t-il moyen de régler le bruit dans la cantine ?

Le problème de place est récurrent par rapport à l'effectif

7- Comment sont listés les enfants qui arrivent après 8h30 (quart d'heure gratuit) ?

Mme Louvet informe qu'il existe une liste des enfants qui arrivent jusqu'à 8h30 et une autre à partir de 8h30.

Le problème se pose plus le soir, car la liste n'est établie qu'à partir de 16h30.

12) Questions diverses

L'idée d'une meilleure communication entre l'école, les communes, le SIRIS et l'association de parents d'élèves est envisagée par le biais de réunions plus régulières.

Clôture de la séance : 20H45